

## Etre socialiste,

c'est aussi lutter pour les droits de l'Homme et la paix

C'est pourquoi je suis membre de l'intergroupe parlementaire de la Ligue des droits de l'Homme, actuellement présidé par Serge Blisko. Etre membre du Conseil de l'Europe m'a passionné. Cette organisation mal reconnue, regroupe 45 Etats dont la Russie et les anciennes républiques soviétiques. Elle sert notamment à soutenir la démocratie dans ces pays.

Vice-présidente du groupe d'amitié France-Caucase, je suis fière d'avoir participé à une mission de médiation à l'initiative du Président du Sénat pour la paix entre la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Très attachée au Maroc et vice-présidente du groupe d'amitié avec cet Etat, j'ai été parmi les premiers parlementaires à me rendre au Sahara occidental pour défendre l'idée d'un référendum d'autodétermination sur le statut que doit avoir ce territoire très disputé avec l'Algérie.



Le 25 février 2000, un pont est lancé entre le Ministère de l'Education nationale et le secrétariat aux dr



Le 25 février 2000, un pont est lancé entre le Ministère de l'Education nationale et le secrétariat aux dr



Le 25 février 2000, un pont est lancé entre le Ministère de l'Education nationale et le secrétariat aux dr

## Mon parcours au Sénat

Depuis 1995, je suis membre de la Commission des Affaires culturelles. En 2001, j'en suis devenue vice-présidente. Membre de la Délégation parlementaire du Sénat pour l'Union Européenne entre 1995 et 2001, j'ai siégé au Conseil de l'Europe à Strasbourg entre 1998 et 2001.

Depuis sa création en 1999, je suis vice-présidente de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. En 1997, j'ai été membre Commission d'enquête sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière (circulaire Chevènement).

> 17: propositions de loi déposées ou cosignées.

> 43 ans: c'est l'âge auquel j'ai été élue sénatrice. J'étais la benjamine du Sénat !

> 54: questions posées au Gouvernement

> 96: textes de loi sur lesquels je me suis exprimée en séance publique.

> 2400: interventions individuelles (Médiateur de la République, Préfet de Police, ministres...).



Danièle Pourtaud est née le 23 octobre 1951 à Châteaudun (28). Elle a ensuite passé 15 années de son enfance et de son adolescence à Casablanca au Maroc où son père était enseignant. Titulaire d'une maîtrise de Gestion et diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, elle travaille comme juriste dans différentes entreprises dont Courrèges, Balmain et la Sofirad (Société financière de radiodiffusion), dont elle a été Secrétaire générale pendant 6 ans. Elle a ensuite créé une société de conseil dont elle a été gérante jusqu'en juillet 1996.

>>> 1976 Adhésion au Parti socialiste.

>>> 1990 - 1994 Secrétaire de la section du 16<sup>e</sup> et membre des instances fédérales jusqu'en 2002.

>>> 1993 Candidate aux élections législatives.

>>> Juin 1995 Élu(e) conseillère du 16<sup>e</sup>

>>> Septembre 1995 Élu(e) sénatrice de Paris.

>>> Depuis 2000 Membre du Conseil national.

>>> 1999 - 2002 Membre de l'Observatoire de la parité.

>>> 2001 Conseillère de Paris et du 14<sup>e</sup>. Choisie par Bertrand Delanoë comme adjointe chargée des Universités

# Compte-rendu de mandat de Danièle Pourtaud, sénatrice de Paris 1995-2003

Faire reculer les inégalités sociales, inventer de nouvelles solutions contre le chômage, lutter contre les exclusions, assurer l'égalité des chances à l'école, l'accès à la culture pour tous, c'étaient les raisons de mon adhésion au Parti socialiste en 1976. Ce sont les mêmes buts que j'ai poursuivis, comme parlementaire.

Sénateur depuis 1995, derrière Claude Estier, Bertrand Delanoë, Michel Charzat, je suis devenue sénatrice en 1997, quand nos ministres ont mis un point d'honneur à féminiser les titres et fonctions, sous les lazis de la droite. Ce combat pour l'égalité réelle, que je menais comme militante, j'ai eu la chance de le faire aboutir comme élue, avec des avancées considérables pour les femmes, dans toutes les sphères de la société.

Il n'est pas toujours facile d'être socialiste au Sénat, car nous y sommes minoritaires même lorsque le gouvernement est à gauche ! Mais je voudrais témoigner qu'on y travaille de manière extrêmement approfondie et souvent plus sereine qu'à l'Assemblée nationale. Très souvent, notre groupe monte au front en premier, lorsque les gouvernements de droite, y déposent d'abord leurs textes, pour mieux flatter le Sénat. En revanche, avec les Ministres de gauche, le travail se fait en amont, pour faire passer nos idées et soutenir le gouvernement en séance, contre les entreprises de démolitions de la droite.

Deux moments m'ont toujours semblé gratifiant dans ma vie de parlementaire : faire avancer la justice sociale dans un texte adopté, changer la vie d'un citoyen par la réparation d'une injustice.

Venant du secteur des médias et membre de la commission culture et médias du Parti depuis 1984, Claude Estier m'a confié ces deux secteurs où j'ai souvent réfléchi et bataillé aux côtés d'Henri Weber. J'ai eu la chance de participer à l'élaboration de plusieurs grandes lois, parmi lesquelles la liberté de communication, la parité, la délégation aux droits des femmes, la loi solidarité et renouvellement urbains, les 35 heures. Bien entendu, j'ai participé à toutes les grandes batailles parlementaires comme les retraites.

Dès 1995, j'ai envoyé mes interventions au plus grand nombre possible de militants, parce qu'il me paraît normal de rendre compte de mon travail et pour qu'il soit un appui dans les débats d'actualité. J'espère que ce bilan, forcément incomplet, sera pour toi, comme sa rédaction l'a été pour moi, l'occasion de te remémorer des combats victorieux... D'autres restent à mener...

Danièle Pourtaud, sénatrice de Paris

Si vous souhaitez revoir les annexes comportant l'ensemble de mon travail parlementaire (résumé de toutes mes interventions en séance, sélection d'interventions marquantes, questions au Gouvernement), vous pouvez me renvoyer ce coupon à :

Danièle Pourtaud - 15, rue de Vaugirard - 75291 Paris Cedex 06 - d.pourtaud@senat.fr

Nom - Prénom : .....

Adresse postale : .....

Téléphone (éventuel) : .....

E-mail (éventuel) : .....

Vous pouvez aussi me faire part de vos questions ou propositions.

> Droit des femmes et égalité pages 2 et 3 > Culture pour tous page 4 et 5

> Communication : pour un service public fort page 6 > Education et université : bla bala bala bla bala bala bla bala bala page 7 > Mon combat pour les droits de l'Homme et la Paix page 8

En tant que parlementaire, je suis fière d'avoir parti-  
cipé aux grandes réformes, conduites par Lionel Jospin. Jamais aucun gouvernement  
pour défendre la cause des femmes et l'égalité entre les sexes...

# Droits des femmes et égalité

Deux choix possibles : Pour que l'égalité de droits entre dans les faits, la France doit légiférer : nous ne pouvons plus faire confiance à l'évolution naturelle des mentalités et des comportements. (Sénat, séance du 20 mai 1999)

## Mon combat pour la création de délégations aux droits des femmes dans chacune des assemblées

L'idée de telles délégations m'est venue, dès 1996, quand je travaillais à un rapport sur la mise en œuvre de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans l'Union européenne. La France était, avec la Grèce, l'un des derniers États à ne pas s'être doté d'un tel organe parlementaire !

jour, dans chacune des chambres, le 14 décembre 1998. Je suis vraiment très fière d'être à l'origine de la création de ces délégations, votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale le 11 février, grâce au soutien de Laurent Fabius, et le 20 mai 1999 au Sénat. Rapport annuel sur un sujet de fond et recommandations susceptibles d'a-

méliorer la situation des femmes dans tous les textes législatifs, tels sont aujourd'hui les pouvoirs qui leur ont été concédés. Il reste à conquérir l'auto-saisine et le droit d'amendement direct.

Malheureusement, le bilan de l'année écoulée s'avère désastreux. La délégation du Sénat

ne remplit plus son rôle. Elle valide les grandes options du gouvernement, en contradiction flagrante avec l'intérêt des femmes : approbation les yeux fermés du recul de la parité dans la réforme des sénatoriales, aucune objection au projet de loi sur les retraites...

Après plusieurs réunions entre sénatrices et députées, nous avons décidé de déposer une proposition de loi le même

## La Parité : la moitié du pouvoir, la moitié de la terre, la moitié du ciel (Dijon 2003)

Des femmes, j'en ai cherchées, mais je n'en ai pas trouvées ! », se plaignait la droite sénatoriale, lors du débat sur la révision constitutionnelle de 1999 ! 5% de femmes en moyenne à l'Assemblée nationale, entre la Libération et l'année 1997 ! Des mesures coercitives s'imposaient pour inverser le cours de ce très long fleuve trop tranquille... Enfin, le 6 juin 2000 est promulguée la loi sur la parité ! J'ai beaucoup œuvré, en tant que rapporteur sur ce texte au nom de la Délégation aux droits des femmes, pour proposer un dispositif adapté à chaque élection. La loi a

eu un effet positif dans toutes les élections où elle s'est appliquée, aux sénatoriales, aux législatives et surtout aux dernières municipales, avec 47,5% de conseillères. Là où elle ne s'applique pas (cantonales par exemple), les résultats stagnent ou régressent. Le combat continue pour que la parité s'applique à tous les modes de scrutins (cantonales, intercommunalités) et dans les exécutifs. Nous devons aussi lutter contre les retours en arrière, car « chassez le naturel, il revient au galop ». ●

## Réaffirmer le droit à l'avortement et l'accès à la contraception (2001)

Vingt-cinq ans après la loi Veil, les femmes, confrontées à l'avortement, se heurtent à la mauvaise volonté, voire au refus de nombreuses équipes médicales. J'ai vraiment le sentiment d'avoir fait œuvre utile, en m'engageant pour l'allongement du délai légal, l'accès des mineurs à l'IVG, sans le consentement de leurs parents, la pilule du lendemain sans ordonnance et pour les adolescentes, le renforcement des cours d'éducation sexuelle, dans les collèges et lycées.

## Salaires, responsabilités, retraites : à quand l'égalité professionnelle ?

27% en moyenne d'écart salarial, seulement 6% des cadres sont des femmes, 12 à la tête des 400 premiers groupes ! Le taux de chômage des femmes atteint 10,7%, contre 8,7% pour les hommes. Et pourtant... elles sortent plus diplômées de l'enseignement supérieur. Après un an de travail aux côtés de Catherine Génisson à l'Observatoire de la Parité, j'ai défendu au Sénat sa proposition de loi(2000), qui amplifie la « loi Roudy » (1983), en généralisant les plans d'égalité dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés. Celles-ci

devront négocier l'égalité professionnelle, sur la base d'un rapport annuel obligatoire de situation comparée entre les hommes et les femmes. La loi Fillon sur les retraites ignore la situation des femmes et aggrave les inégalités entre les sexes. Aujourd'hui, sous l'effet combiné des interruptions de carrières et des discriminations salariales, l'écart de retraite entre les hommes et les femmes est de 42%. 3 salariés sur 10 perçoivent une retraite inférieure au minimum vieillesse, et ce sont à 83% des femmes ! Face à l'allongement de la

durée de cotisation, comment les femmes pourront-elles s'en sortir, elles qui valident péniblement, 30,5 annuités en moyenne ? Quant aux avantages familiaux, ils sont supprimés dans la fonction

publique, ou conditionnés à une cessation d'activité. Ramener les femmes à la maison, quel progrès ! Il faut rouvrir le dossier des retraites, et, face à des inégalités irréductibles, je crois à la

## L'Éducation nationale au service de l'égalité entre les H/F

L'École est la meilleure arme contre le sexisme, qui se construit dès le plus jeune âge, et pour une meilleure orientation professionnelle, dégagée des stéréotypes. Le 25 février 2000 est signée la convention « pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans le système éducatif ». Je n'ai cessé de saluer ce document fondateur, en hémicycle et dans de nombreux colloques. Mais que reste-t-il de cette convention depuis le retour de la droite ?



Chaque année, la délégation aux droits des femmes du Sénat présente son rapport annuel à la presse. En 2000, il portait sur la prostitution, en 2001 sur l'accès des jeunes filles au programme TRACE, en 2002 (ci-contre) sur les inégalités salariales entre les hommes et les femmes.

## en bref...

• La publicité sexiste entretient l'idée que le corps des femmes est un objet sexuel. C'est à mon sens l'une des causes des violences

physiques, dont les femmes et les jeunes femmes sont victimes et dont l'ampleur vient d'être révélée.



• Pour la droite et la gauche, la parité, ce n'est pas la même chose. 18 femmes au Sénat en 1995, 35 sénatrices aujourd'hui grâce à nos lois sur la parité, mais seulement 4% à l'UMP et 22% à gauche. Pas plus tard qu'en juin, le Sénat a adopté la réforme de

l'élection sénatoriale, qui, en faisant reculer la proportionnelle a sacrifié la parité à de petits calculs électoraux. Et cela, malgré le dépôt d'une motion d'irrecevabilité par la groupe socialiste, que j'ai longuement défendue en séance...

# 10,7%

• Le taux de chômage des femmes atteint 10,7%, contre 8,7% pour les hommes, en juillet 2003. 80% des travailleurs, en dessous du SMIC, sont des femmes.



## Déclaration universelle des Droits de l'Enfant

Le 27 mars 1999, le Sénat des enfants adopte la Déclaration universelle des Droits de l'Enfant.

# Culture

“ La Culture, avec l'Education nationale, est pour moi la meilleure arme pour lutter contre tous les extrémismes, ferment de citoyenneté et de réconciliation sociale (Université d'Eté du Parti socialiste, La Rochelle, août 2003) ”

## Pas de politique culturelle sans un budget fort...

Depuis 1995, je me suis inscrite, chaque année, dans le débat sur le budget de la Culture. Par goût, par conviction...

La gauche et la droite, ce n'est vraiment pas « blanc bonnet et bonnet blanc ».

En 1998, c'est le ministère qui enregistre la plus forte progression, avec la Justice. Le fameux seuil du 1% du Budget de l'Etat pour la culture a été franchi en 2002, après une progression de 16% tout au long de la législature... Depuis le retour de la droi-

te, les déclarations d'intention ne peuvent masquer la cruauté des chiffres. Le Budget de la Culture a chuté de 4,3% en 2003... Et je pense, avec amertume, aux engagements du candidat Chirac, qui voulait « sacraliser » la culture ! ●

## La démocratisation de la Culture : une utopie mobilisatrice

Seulement 10% des Français vont au théâtre, un Français sur trois se rend dans un musée chaque année et ces chiffres n'ont pas bougé depuis 20 ans...

Il est temps de l'admettre, l'époque de l'offre culturelle tous azimuts est révolue. La priorité est de créer de nouvelles passerelles entre les citoyens et la culture. Je retiendrai trois réformes et combats.

D'abord, l'accent sur la formation artistique, dès le plus jeune âge, en milieu scolaire. Sous l'impulsion de Jack

Lang et Catherine Tasca, une convention a été signée entre le ministère de la Culture et le Ministère de l'Education nationale.

Ensuite, le projet de loi relatif au droit de prêt en bibliothèque, initiée par Catherine Tasca. Les Français sont de plus en plus nombreux à s'adonner au plaisir du livre et de la lecture. Ils pourront emprunter des livres gratuitement dans les bibliothèques, puisque le droit de prêt sera payé par les collectivités locales et l'Etat.

Enfin, la lutte pour sauver le régime de l'intermittence.



Vernissage à la galerie municipale du 14<sup>e</sup>, en compagnie de Pierre Castagnou, Maire du 14<sup>e</sup>.

## De l'hémicycle aux rues et quartiers du 14<sup>e</sup>...

Conseillère-déléguée à la Culture dans le 14<sup>e</sup>, j'essaie, au quotidien, de faire progresser la démocratisation de l'accès à la culture, et de donner plus de plaisir à tous. Amener la création au plus près des habitants, la sortir des lieux traditionnels, c'est ce que nous avons fait avec le festival Brassens, le mois de la photo, ou encore le printemps des poètes, dans les cafés mais aussi le foyer des jeunes travailleurs, le centre social, les maisons de retraite... C'est encore, pour les jeunes de la porte de Vanves, un festival de théâtre de rue, chaque année en juillet.

Provoquer le maximum de rencontres entre artis-

tes et citoyens, c'est le principe des journées portes ouvertes des ateliers d'artistes ou des ateliers de théâtre, au Théâtre 14 tout l'été, pour ceux qui ne partent pas en vacances.

Aider les pratiques amateurs, par le salon des peintres et des sculpteurs ouvert à tous, ou pour les jeunes troupes, en leur donnant accès à une vraie scène, 10 jours par an, au Théâtre 14, avec le festival de la jeune création. ●

## Aux côtés des intermittents du spectacle

1<sup>er</sup> juillet 2003 : intervention en ouverture de la session extraordinaire, avec Jack Ralite. Le gouvernement doit revenir sur sa décision d'agréer l'accord minoritaire du 26 juin dernier.

2 juillet : vœu déposé avec Patrick Bloche et le groupe socialiste, pour le Conseil de

Paris des 7 et 8 juillet. Le Maire de Paris demande le recul du gouvernement.

10 juillet : le Ministre de la Culture vient s'expliquer devant la Commission des Affaires culturelles. Je reçois, avec mes collègues, une délégation de la coordination des intermittents d'Ile-de-France.

11 juillet : intervention, à la demande de l'Adjoint à la Culture de la Mairie de Paris, Christophe Girard, au Forum des Images.

6 août : agrément de l'accord par le gouvernement.

28 août : intervention à Hourtin sur « le statut de l'artiste face à la mondialisation »

29 août : intervention aux universités d'Eté de la Rochelle dans un débat public.

septembre : création, à mon initiative, d'un groupe d'étude sur l'avenir du régime de l'intermittence, au sein de la Commission des affaires culturelles.

## La défense de la Création, des droits d'auteurs à l'exception culturelle...

Avec les nouvelles technologies, les droits d'auteurs sont malmenés.

La difficulté est de trouver un compromis entre le libre accès de tous à la connaissance sur Internet et la nécessaire protection des œuvres. J'ai déposé, en 1998, une proposition de résolution sur la directive européenne relative à l'harmonisation des droits d'auteurs et des droits voisins dans la société de l'informa-

tion. En 2001, une proposition de loi pour donner aux auteurs une juste rémunération pour copie privée, dispositif adopté. Mais je crois plus que jamais à la nécessité, pour le disque, d'une baisse de la TVA, seule remède au piratage.

Autre danger : la mondialisation libérale et la standardisation de la création sur les modèles américains. Les œuvres culturelles, le cinéma, les programmes de télévision, le livre, ne doivent pas être considérés

comme des marchandises. J'ai toujours soutenu « l'exception culturelle », c'est-à-dire le droit pour chaque Etat d'aider la création.

C'est en particulier, grâce à cette politique, que nous

produisons plus de 300 films/an, alors que les cinémas italiens et allemands périclitent. ●

## Pour la baisse de la TVA sur le disque

Zazie, Pascal Obispo, Alain Bashung... Chaque année, aux Victoires de la Musique, chanteurs et groupes, lancent un appel contre le piratage et les copies privées. C'est avec la même régularité que je dépose, tous les ans, dans la loi de finances, un amendement pour la baisse de la TVA sur le disque. Je ne désespère pas d'y arriver un jour... La commission européenne, par la voix du Ministre du Budget, me donne chaque année un peu plus d'espoir !

## en bref...

Avec la norme MP3 et les nouveaux supports (CD-R, CDR-W, Compactflash...), 40% des CD vendus dans le monde seraient des

copies pirates. Depuis le début de l'année, les ventes de disques, en France, ont chuté de 5 à 7% ! Il fallait mettre en



He's decided to leave it up to each of the galleriste how to display the work. Wherever you happen to be reading

this, it's well worth going to see what your local version looks like. Common Sense will

# 18%

He's decided to leave it up to each of the galleriste how to display the work. Wherever you happen to be reading this, it's well worth going to see what your local version looks like.



## La Bélière et la Ferme Montsouris sauvées !

Une petite maison des faubourgs en plein quartier Daguerre, café-concert où les musiciens parisiens se retrouvent pour « des bœufs »... Une ferme du 19<sup>e</sup> siècle, à deux pas de Denfert-Rochereau, avec en sous sol, les restes d'aqueducs gallo-romains et les carrières de Port-Mahon... Ces deux sites inestimables étaient menacés par des promoteurs immobiliers. J'ai alerté puis interpellé les Ministres et soutenu le combat des associations. Ils ont finalement été sauvés par l'intervention décisive de Bertrand Delanoë.

● **“** Centrale dans la vie des Français qui y consacrent en moyenne 3h20 par jour et 2h15 pour les enfants, la télévision ne doit pas être laissée uniquement aux mains de sociétés privées, guidées par la course à l'audience maximale. (Sénat, séance du ) **”**



# Communication

Depuis 1995, j'ai été désignée par le groupe socialiste pour suivre le secteur de la communication. En l'espace de quelques années, le législateur a du faire face à une révolution mondiale sur tous les supports, avec l'avènement du numérique, mais les enjeux politiques sont restés les mêmes.

## Pour un service public fort...

Organisation des travaux pour le groupe, concertation avec les Ministres, réunions avec les députés, échanges à la Commission nationale médias du parti, auditions des présidents de l'audiovisuel et responsables associatifs du câble et satellite... J'ai participé à toutes les étapes de l'élaboration du nouveau projet de loi sur la communication, la fameuse loi

Trautmann/Tasca. Le groupe socialiste a défendu près d'une centaine d'amendements. De ce projet de loi très dense, je soulignerai trois lignes de force : des programmes de qualité pour le service public, 4 minutes par heure en moins de publicité sur les chaînes publiques, la Télévision Numérique Terrestre (TNT). ●

**5 années pour l'émergence d'Internet**

**Ce sont les socialistes qui ont fait entrer la France dans l'ère Internet. Au Sénat, nous avons toujours voulu éviter la fracture numérique entre les territoires et donné la priorité au raccordement des écoles et aux espaces publics numériques.**

## La TNT : une révolution démocratique pour les téléspectateurs

La Télévision Numérique Terrestre n'a rien d'un gadget technologique. Elle permettra à l'Ensemble des Français, et en particulier aux 75% d'entre eux qui n'ont que 6 chaînes, d'accéder à 30 chaînes. Mais là où nous avons exigé une majorité de programmes gratuits et le développement d'au moins 3 nouvelles chaînes pour le service public, dont une d'infos en continue, le gouvernement a supprimé les projets publics et gratuits pour préserver les intérêts de TF1 et de sa filiale LCI ! ●

## ...contre toute tentative de privatisation des chaînes publiques

A chaque retour de la droite, la tentation est grande de marginaliser, voire de privatiser insidieusement l'audiovisuel public... Le gouvernement Juppé a fait financer le service public à 50% par la publicité, alors que sous le gouver-

nement Jospin, son apport est descendu à 30%. Rappelons que les ressources publiques de l'audiovisuel ont augmenté de 38% entre 1998 et 2002. Je n'ai cessé de le répéter en hémicycle, redevance ou autre taxe, l'audiovisuel public a besoin d'une ressource pérenne, indépen-

dante, et à forte potentialité de croissance. ●

## en bref...

### Rapporteuse du budget de l'audiovisuel extérieur

Rapporteuse, depuis 1999, du budget de l'audiovisuel extérieur, j'ai réussi à imposer une augmentation du budget de TV5, qui contribue au rayonnement de la France et de la francophonie dans le monde. Renforcer l'information sur

TV5 me paraissait la meilleure solution, mais il y a fort à parier que pour réaliser le rêve chiraquien d'une CNN à la française, le gouvernement ne choisisse de faire un cadeau de plus à TF1 sur fonds publics !



### Mon combat pour les télévisions locales associatives

Dès 1998, je recevais Télé Bocale, Télé Plaisance, Ondes sans Frontière, Télé Montmartre, condamnées à la clandestinité. Grâce à un amendement que j'ai déposé dans le projet de loi sur l'audiovisuel, les télévisions locales associatives ont désormais

une existence légale. Je continue de militer pour la création d'un fonds de soutien. J'ai déposé, avec Patrick Bloche, un vœu en Conseil de Paris, pour que la Ville examine les modalités de son soutien financier. Affaire à suivre...

## > Adjointe aux Universités

Je partage avec Bertrand Delanoë la conviction qu'un des principaux atouts de Paris est son foisonnement universitaire avec ses 300 000 étudiants, ses enseignants et ses chercheurs. C'est avec enthousiasme qu'à sa demande, j'ai entrepris de rompre avec l'ère Chirac-Tiberi, faite de méfiance et d'inertie. Nous avons privilégié trois pistes :  
\* L'amélioration des conditions de travail dans les établissements d'enseignement supérieur, au premier rang desquels l'ESPCI, l'EIVP et les écoles d'Art de la Ville. Mais nous investissons aussi dans la rénovation de la Sorbonne, l'aide apportée à l'Etat pour le désamiantage de Jussieu ou l'amélioration de l'accessibilité aux handicapés des bâtiments universitaires appartenant à la Ville.  
\* Le rééquilibrage des implantations universitaires vers le nord et l'est de la Capitale, avec une architecture ouverte sur la Ville qui refuse la ghettoïsation des campus à l'américaine. C'est le sens de notre aide à l'extension du site de Paris IV à Clignancourt ou à la construction d'un

nouveau quartier universitaire sur 20 000 m<sup>2</sup> à Paris Rive Gauche, pour accueillir Paris VII et l'INALCO.

\* L'accès de tous les citoyens à la richesse que renferment les universités et grandes écoles. C'est le sens de l'opération Envie d'amphi que j'ai lancée l'an dernier ou encore du « Répertoire des savoirs à Paris ». (sortie le 24 octobre). ●



## > Contre le démantèlement de l'Education nationale

En contact permanent avec la communauté universitaire, j'ai, depuis un an, au Sénat, saisi toutes les occasions de dénoncer et de m'opposer au démantèlement de l'Education nationale, entrepris par le gouvernement : amputation du Budget et suppression des postes d'enseignants, décentralisation des Centres d'Information et d'Orientation et des conseillers d'orientation psychologues, déménagement du Centre National de la Documentation Pédagogique, et surtout la suppression des emplois jeunes et des MI-SE, autrement dit les « pions ». Bien entendu, j'ai été membre de la mis-

sion d'information sur le patrimoine universitaire. ●

**“Il y aura 10 600 adultes en moins à la rentrée 2003 dans les établissements scolaires pour surveiller, soutenir les jeunes en difficulté et lutter contre la violence. (...) Allez-vous enfin entendre l'exaspération de la communauté scolaire et renoncer à imposer par la force des réformes qui sacrifient la jeunesse et l'avenir de notre pays ?” (Question d'actualité à Luc Ferry, le 22 mai 2003).**

## Au service des Parisiennes et des Parisiens

En tant que Sénatrice de Paris, j'ai toujours été très attentive aux difficultés et attentes des parisiennes et des parisiens.

- La pénurie de logements à Paris et l'inflation des loyers pénalisent durement les familles les plus modestes, contraintes dès le deuxième enfant, de partir en banlieue. Garantir la mixité sociale dans nos quartiers a toujours été une priorité de la gauche. Dès 1997, j'ai défendu les locataires parisiens menacés par les « congés-ventes » massifs des bailleurs institutionnels. En 2000, je suis revenue à la charge pour demander au Ministre du Logement la reconduction des baux des locataires âgés, en situation précaire, ou le rachat par les offices HLM de leurs appartements. Nous avons d'ailleurs réussi à faire passer plusieurs amendements dans la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU).

- La pollution à Paris est un véritable fléau. Facteur aggravant de la canicule pour les personnes âgées cet été, elle entraîne des maladies respiratoires chroniques, parfois irréversibles pour les enfants. De plus en plus fréquemment, le seuil d'alerte est franchi. Il faut moins de circulation et plus de voitures propres, en région parisienne. C'est ce que j'ai toujours défendu, dès 1996, dans la loi sur l'air ou dans la proposition de loi que nous avons déposées, avec Claude Estier, Bertrand Delanoë, et Michel Charzat, pour inciter les propriétaires de taxis à s'équiper du matériel adapté au GPL ou au GNV. Nous avons fait adopter ce dispositif, élargi aux particuliers, dans les lois de finances 1999 et 2000. Depuis le début de l'année, je représente la Ville de Paris au Conseil d'Administration d'AIRPARIF.

- Membre du Comité de sauvegarde de Saint-Vincent-de-Paul, avec le Maire du 14<sup>e</sup>, Pierre Castagnou, j'ai participé à toutes les réunions et manifestations



## L'Opération " Envie d'amphi "

J'ai proposé aux universités et aux grandes écoles d'ouvrir leurs portes le temps d'une journée de débats et de conférences, et d'offrir ainsi aux Parisiens la possibilité de (re)devenir des étudiants d'un jour. La première édition de cette manifestation a permis à 10 000 personnes de découvrir 18 facs et grandes écoles, en 2002. Elles seront 21 à ouvrir leurs portes pour la 2<sup>e</sup> édition, le 6 décembre 2003.